



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



DOUANES
& DROITS
INDIRECTS

Direction Générale des Douanes et Droits
Indirects

Programme des épreuves

**Concours d'inspecteur des douanes
externe**

1) Le programme des épreuves

CONCOURS EXTERNE

Droit constitutionnel, droit administratif et libertés publiques

(Épreuve écrite n° 2 a du concours externe)

I- Théorie générale du droit public français

A- Les sources du droit public français :

- la Constitution et le bloc de constitutionnalité ;
- les traités et les autres sources de droit international, communautaire et européen ;
- les incidences du droit international, du droit communautaire et du droit européen sur le droit public français ;
- la loi et le principe de légalité ;
- le pouvoir réglementaire ;
- la jurisprudence constitutionnelle et administrative.

B- Organisation juridictionnelle :

- le Conseil constitutionnel ;
- le principe de séparation des autorités administratives et judiciaires ;
- les conflits d'attribution et la résolution des difficultés de compétence ;
- l'organisation et la compétence de la juridiction administrative ;
- les recours devant les juridictions administratives ;
- l'application du droit international et du droit communautaire par le juge français.

C- Droits fondamentaux et libertés publiques :

- le régime juridique ;
- la protection interne et internationale.

II- Droit constitutionnel et institutions politiques

A- Théorie constitutionnelle :

- l'Etat ;
- la notion de constitution ;
- la séparation des pouvoirs ;

- la souveraineté et ses modes d'expression ;
- les modes de scrutin.

B- Le régime politique français :

- le régime politique issu de la Constitution du 4 octobre 1958.

III- Droit administratif et institutions administratives

A- Structures et fonctionnement de l'administration :

- les administrations centrales ;
- les autorités administratives indépendantes ;
- l'administration déconcentrée ;
- la décentralisation, et les collectivités territoriales ;
- les personnes de droit public et les organismes de droit privé ;
- les établissements publics et les groupements d'intérêt public ;
- les relations de l'administration avec les usagers et les citoyens.

B - L'action de l'administration :

- le service public ;
- la police administrative ;
- les actes administratifs unilatéraux et les contrats de l'administration ;
- le régime des biens : domaine public et domaine privé, travaux publics, l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- la responsabilité de la puissance publique et ses agents.

C- La fonction publique :

- les problèmes généraux de la fonction publique : statut, recrutement, obligations et droits des fonctionnaires.

Institutions, droit et politiques communautaires

(Épreuve écrite n° 2 b du concours externe)

I- L'Europe communautaire :

- le statut : la création des communautés, l'adhésion aux communautés, la personnalité juridique des communautés ;
- les compétences des communautés et les rapports entre compétences nationale et communautaire ;

- les institutions, les organes financiers et les organes consultatifs de l'Union européenne ;
- les ressources financières de l'Union européenne et leur affectation ;
- les relations extérieures des communautés (les communautés et les Etats tiers, les communautés et les organisations internationales).

II- Le droit communautaire :

- les sources du droit communautaire (les traités, le droit communautaire dérivé, le droit issu des engagements extérieurs des Communautés, les sources complémentaires, les sources non écrites) ;
- les caractères du droit communautaire (l'applicabilité immédiate dans l'ordre juridique des Etats membres, l'applicabilité directe, la primauté du droit communautaire) ;
- la mise en œuvre du droit communautaire.

III- La justice communautaire :

- les caractéristiques générales du système judiciaire des communautés (la Cour de justice des communautés et le Tribunal de première instance) ;
- les recours juridictionnels ;
- la coopération judiciaire dans les communautés (coopération entre la Cour de justice et les juridictions nationales, coopération entre les juridictions et les Etats membres).

IV- Les politiques de l'Union européenne :

- les politiques macro-économiques : monnaie, concurrence, commerce, consommation, libre circulation, stratégie de Lisbonne ;
- les politiques sectorielles : agriculture, pêche, industrie et recherche ;
- les politiques des territoires : développement régional, transport, coopération internationale.

Droit des affaires

(Épreuve n° 2 c du concours externe)

I- L'activité commerciale :

A- Les acteurs de l'activité commerciale :

- les commerçants : la notion d'acte de commerce, le régime juridique des actes de commerce, l'accès à la profession de commerçant, le statut juridique, comptable, fiscal et social des commerçants, la situation des époux commerçants ;
- les non-commerçants : les artisans, les professions libérales, les personnes morales non-commerçantes.

B- L'organisation de l'activité commerciale :

- les institutions professionnelles et administratives : les organismes consulaires, les professions réglementées.

- la justice commerciale : la justice consulaire, la justice arbitrale.

C- Le principe de liberté du commerce et de l'industrie et ses limites :

- Les règles garantissant l'effectivité du principe : l'obligation de concurrence loyale, les pratiques de concurrence prohibées, les contrôles et sanctions en matière de concurrence, le droit communautaire et international ;

- Les limites au principe : les limites à la liberté d'entreprendre, les motifs de police (sécurité, salubrité, tranquillité, santé publiques), les motifs de bonne gestion du domaine public, les limites à la libre concurrence, l'interventionnisme public local, les aides publiques, les limites contractuelles (clauses de non-concurrence).

II- L'entreprise commerciale

A- Principales formes de sociétés :

- les sociétés de personnes : sociétés en participation, sociétés en nom collectif, sociétés civiles ;

- les sociétés de capitaux : sociétés à responsabilité limitée, sociétés anonymes, sociétés par actions simplifiées, sociétés européennes.

B- Règles générales du droit des sociétés :

- le contrat de société : apports, vocation aux bénéfices et aux pertes, affectio societatis ;

- la personnalité morale des sociétés : attributs, constitution, fonctionnement, dissolution ;

- le statut de l'associé : engagements de l'associé, exclusion, cession de droits sociaux, cession de contrôle, participation à la vie sociale, droit de vote.

C- Les biens de l'entreprise :

- le fonds de commerce : la notion de fonds de commerce, les opérations sur le fonds de commerce, le droit au bail et le statut des baux commerciaux ;

- les droits de propriété intellectuelle : la propriété industrielle, la propriété littéraire et artistique.

D- Les contrats de l'entreprise

- le droit spécial des contrats : achat, vente, mandat, prêt, assurance, contrats internationaux, concession et franchise ;

- les réseaux de distribution : les contrats d'exclusivité, le contrat de distribution sélective ;

- la sous-traitance.

E- Les finances de l'entreprise :

- les instruments de financement : le crédit, les sûretés (cautionnement, garantie à première demande, gage, hypothèque), les valeurs mobilières ;

- les instruments de paiement : le chèque et la carte de paiement, les effets de commerce.

F- Les difficultés de l'entreprise :

- le traitement extrajudiciaire des difficultés de l'entreprise : la prévention des difficultés, procédure d'alerte, procédure de sauvegarde, le redressement amiable ;

- le redressement et la liquidation judiciaires : l'ouverture de la procédure, la période d'observation, la phase définitive.

Droit pénal

(Épreuve n° 2 d du concours externe)

I- Droit pénal général :

A- L'infraction :

- le principe de légalité ;
- la classification des infractions (crime, délit, contravention) ;
- les éléments constitutifs de l'infraction (élément matériel, élément moral).
- la tentative.

B- Le délinquant :

a)- La responsabilité pénale du délinquant :

- les principes et limites de la responsabilité personnelle ;
- la distinction auteur / coauteur / complice ;
- la distinction personne physique / personne morale, mineur / majeur.

b)- L'irresponsabilité pénale du délinquant :

- les causes objectives d'irresponsabilité pénale ;
- les causes subjectives d'irresponsabilité pénale ;
- les immunités diverses.

C- La sanction :

- peines et mesures de sûreté ;
- infraction unique et pluralité d'infractions ;
- suspension et extinction de la sanction.

II- Droit pénal spécial :

A- Crimes et délits contre les personnes :

- crimes contre l'humanité ;

- atteintes à l'intégrité physique ou psychique ;
- atteintes aux intérêts moraux ;
- atteintes aux mineurs et à la famille.

B- Crimes et délits contre les biens :

- vol ;
- abus de confiance ;
- recel et infractions assimilées ;
- atteintes aux systèmes informatisés de données ;
- blanchiment de l'argent.

C- Atteintes à l'autorité de l'Etat, à la paix et à la confiance publique :

- terrorisme ;
- faux et usage de faux ;
- atteintes à l'administration commises par les personnes exerçant une fonction publique ;
- atteintes à l'administration commises par les particuliers (corruption et autres infractions) ;
- atteintes à l'action de la justice.

Analyse économique

(Épreuve n° 3 a du concours externe)

Les sujets proposés exigeront des candidats la connaissance des éléments principaux de l'analyse micro et macro-économique et feront appel au raisonnement économique :

I- La formation du produit national et l'activité économique représentées par la comptabilité nationale

- les facteurs de la production (les ressources nationales, la population active, le capital, l'innovation) ;
- le produit national (détermination, variations, croissance, produit et revenu) ;
- l'emploi du revenu (consommation, épargne, investissement : leur rôle dans la formation, les variations et la croissance du produit) ;
- l'établissement des comptes économiques et des agrégats (méthodes françaises) ; les catégories d'opérations et d'agents ;
- l'analyse des relations interindustrielles et des relations financières.

II- La monnaie et le crédit

- les institutions monétaires et financières, les systèmes bancaires et le crédit ;

- la création de monnaie ;
- la liquidité et les diverses formes de monnaie, l'encaisse monétaire, la demande de monnaie ;
- les marchés monétaire et financier ;
- l'action de la monnaie sur l'activité économique et les prix ; les politiques monétaires ; l'inflation.

III- La répartition des revenus

- les différents types de revenus : les salaires, les profits, l'intérêt, la rente ;
- les sources, la hiérarchie, l'utilisation des revenus ;
- la redistribution des revenus.

IV- L'économie internationale

- l'échange international et la balance commerciale ;
- le change et les mouvements internationaux de capitaux ;
- la balance des paiements (équilibre et rééquilibre) ; le système monétaire international ;
- la structure du commerce mondial et les structures économiques nationales ; le problème des liquidités internationales ;
- le libre-échange, les réglementations douanières, les restrictions d'échanges, les zones monétaires ;
- les politiques commerciales ;
- les unions économiques plurinationales : la Communauté Économique Européenne.

V- Les mouvements de l'activité économique

- l'observation et l'analyse des divers mouvements économiques ;
- la détermination du produit national d'équilibre ;
- les fonctions de consommation, d'épargne, d'investissement ;
- les fluctuations de courte période ;
- l'histoire des cycles économiques, leurs formes contemporaines ;
- les théories et les modèles explicatifs ;
- les politiques correctrices de la conjoncture ;
- les déséquilibres inflationnistes (leurs origines, leur processus et les mesures anti-inflationnistes) ;
- la croissance et le développement ;
- les faits séculaires de la croissance (population, production, répartition des revenus, salaires et prix)
- les principaux modèles de la croissance (modèles à coefficients fixes ou variables à un ou plusieurs secteurs) ;

- l'introduction du progrès technique et ses effets ;
- les formes et les causes du sous-développement, les remèdes.

Comptabilité et analyse financière
(Épreuve n° 3 b du concours externe)

I- Comptabilité générale

A- Généralités :

- l'objet de la comptabilité ;
- les principes comptables ;
- les sources du droit comptable.

B- La tenue, la structure et le fonctionnement des comptes :

- l'organisation de la comptabilité (les comptes et la notion de plan comptable, la comptabilité en partie double, les livres de comptabilité et leur tenue, le système centralisateur) ;
- le plan de comptes (cadre comptable, classification des comptes, fonctionnement des comptes).

C- L'activité de l'entreprise :

- les produits et les créances d'exploitation ;
- les charges et les dettes d'exploitation ;
- la TVA ;
- les opérations financières ;
- les opérations hors exploitation et exceptionnelles ;
- les opérations de trésorerie et les états de rapprochement ;
- les stocks.

D- Les investissements :

- les règles générales de comptabilisation des actifs et des passifs ;
- les acquisitions et cessions d'immobilisation ;
- le financement des investissements.

E- Les travaux d'inventaire :

- l'objet de l'inventaire et modalités de mise en œuvre ;
- les règles générales d'évaluation des actifs, passifs et stocks ;
- l'ajustement annuel des charges, produits et stocks ;

- les amortissements ;
- les provisions et dépréciations.

F- Les opérations spécifiques

- la détermination et l'affectation du résultat ;
- la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés ;
- les augmentations de capital.

G- Les documents de synthèse :

- les règles d'établissement et de présentation des documents de synthèse ;
- le compte de résultat, le bilan, l'annexe.

H- La comptabilité de gestion

- les différents types de coûts (achat, production, distribution, revient) ;
- les différentes catégories de charges (fixes, variables) ;
- le seuil de rentabilité ;
- l'imputation rationnelle des charges fixes ;
- le coût marginal.

II- Gestion financière

A- Les soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement et les ratios de gestion

B- L'analyse rétrospective des comptes

- les tableaux des flux de fonds ;
- les tableaux des flux de trésorerie.

C- La gestion prévisionnelle

- le plan de financement ;
- le plan de trésorerie.

Gestion et administration des entreprises

(Épreuve écrite n° 3 c du concours externe)

I - Organisation et fonctionnement de l'entreprise

- les fonctions et les unités ;

- la spécialisation ;
- La coordination et les mécanismes de liaison ;
- centralisation et décentralisation ;
- planification et contrôle ;
- la formalisation ;
- détention et exercice du pouvoir.

II – Dynamique de l'entreprise

- la création et disparition de l'entreprise (aspects juridiques et économiques) ;
- la croissance de l'entreprise (croissance interne et externe, avantages et inconvénients de la croissance) ;
- la concentration des entreprises (définition et mesure, évolution) ;
- l'internationalisation des entreprises (historique, causes, modalités).

III- Gestion commerciale de l'entreprise

- l'étude de marché (définition et objectifs, techniques de recherche, techniques de segmentation) ;
- le marketing (politique de produit, politique de prix, politique de distribution, politique de communication) ;
- l'administration de la vente (services commerciaux, force de vente).

IV- Gestion de la production

- les modes de gestion de la production (le taylorisme et ses dérivés, la flexibilité, le "juste à temps", la productique, la différenciation retardée des produits) ;
- les décisions d'ordre stratégique (choix du mode de production, politique de production) ;
- les décisions opérationnelles (volumes, délais, coûts, qualité, moyens, contrôle).

V- Les approvisionnements et la logistique

- la gestion des achats (détermination des besoins, sélection des fournisseurs, traitement des commandes, réception des produits) ;
- la gestion matérielle des stocks (description des articles, organisation des zones de stockage, conservation des produits, comptabilité matière) ;
- la gestion économique des stocks (évaluation de la demande, coûts de stockage, coût des commandes, coût de pénurie, coût total d'approvisionnement, méthodes de gestion économique des stocks).

VI – Le contrôle de gestion

A- Les missions du contrôle de gestion

B- Contrôle de gestion et modélisation d'une organisation :

- le contrôle de gestion et la théorie des organisations ;
- la construction des modèles de coûts ;
- le processus de production des informations nécessaires à la mise en œuvre du contrôle ;
- la prise en compte de données aléatoires ;
- le contrôle de gestion et la performance économique.

C- La mise en œuvre du contrôle de gestion dans des contextes stabilisés :

- les caractéristiques des processus opérationnels stables récurrents ;
- la détermination des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion ;
- la structuration de l'organisation en centres de responsabilité ;
- les outils et procédures de la gestion budgétaire.

D- Les réponses du contrôle de gestion à des contextes non stabilisés :

- les processus opérationnels dans des configurations organisationnelles nouvelles ;
- l'amélioration continue du rapport valeur/coûts.

Géographie économique et humaine

(Épreuve écrite n° 3 d du concours externe)

Il pourra être demandé au candidat de réaliser un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

I - Connaissances fondamentales

A- Les milieux naturels :

- les domaines climatiques et les milieux naturels ;
- les écosystèmes.

B- La répartition de la population dans le monde :

- les facteurs démographiques ;
- les prévisions de peuplement.

C- Les grands ensembles régionaux du monde :

- les aires culturelles ;
- la triade (Amérique du Nord, Europe, Asie orientale) et la globalisation.

D- L'espace urbain et l'espace rural :

- les réseaux urbains et ruraux dans le monde ;

- l'espace urbain et les sociétés urbaines ;
- les mutations agricoles et l'espace rural ;
- les relations entre les villes et les campagnes.

II - Géographie appliquée

A- La géographie du développement :

- les pays émergents ;
- les pays les moins avancés (PMA) ;
- les problèmes urbains dans les pays en voie de développement (PVD) ;
- les problèmes environnementaux dans les PVD.

B- Les interdépendances et les échanges dans le système monde :

- localisation des ressources et répartition des productions économiques ;
- les flux d'échanges ;
- la constitution d'un marché mondial.

C- La géopolitique : les interactions entre politiques et territoires aujourd'hui.

D- La géographie de l'environnement :

- l'interaction entre milieux naturels et sociétés ;
- le risque environnemental ;
- les paysages et les territoires.

E- L'aménagement et l'urbanisme :

- l'aménagement du territoire français et européen ;
- le développement régional ;
- les politiques urbaines et l'urbanisme.

F- Les méthodes et outils de l'analyse spatiale :

- les transformations de la cartographie ;

les systèmes d'information géographique

Finances et gestions publiques

(Épreuve orale n° 2)

I- L'approche globale des finances publiques

A- Les théories politiques et économiques :

- les prélèvements obligatoires ;
- le consentement à l'impôt ;
- la dépense publique.

B- Les grands principes :

- les principes budgétaires : annualité, unité, spécialité, universalité, sincérité ;
- les principes fiscaux : légalité de l'impôt, égalité et impôt, nécessité de l'impôt ;
- les principes fondamentaux de la comptabilité publique : ordonnateurs et comptables, responsabilité, unité de caisse.

C- Les concepts relatifs aux recettes :

- les catégories de recettes publiques ;
- les prélèvements obligatoires ;
- les classifications fiscales, types d'imposition ;
- les dépenses fiscales.

D- L'endettement public :

- la définition, structure, évolution ;
- la gestion et financement.

E- Processus et acteurs des finances publiques :

- les administrations financières ;
- les gestionnaires, les ordonnateurs et les comptables ;
- les organismes et les systèmes de contrôle des finances publiques ;
- l'administration de l'impôt : service au contribuable, gestion des systèmes éducatifs, modes de paiement, recouvrement, contrôle fiscal, contentieux.

F- Pilotage des finances publiques :

- l'incidence économique des prélèvements obligatoires et des dépenses et de la dette publiques ;
- les apports de l'Union européenne au pilotage global des finances publiques ;
- l'approche consolidée des finances de l'Etat, des finances locales et des finances sociales ;
- la maîtrise de la dépense publique ;
- l'évaluation des politiques publiques.

II- Les finances de l'Etat

A- Les lois de finances :

- les principes et l'architecture de la loi organique du 1er août 2001 ;
- les catégories de lois de finances ;
- le contenu et la structure des lois de finances ;
- la préparation, l'examen et le vote des projets de lois de finances ;
- la mise en œuvre et les modifications des lois de Finances.

B- Les ressources de L'Etat :

- les ressources fiscales ;
- les ressources patrimoniales et diverses ;
- la gestion et le financement de la dette de l'Etat.

C- Les dépenses de l'Etat :

- la nomenclature budgétaire par destination (missions, programmes, actions) et par nature (titres) ;
- les budgets annexes et comptes spéciaux ;
- la portée de l'autorisation budgétaire : globalisation et fongibilité asymétrique, autorisations d'engagement, crédits de paiement, plafonds d'emploi ;
- la justification des crédits et des dépenses au premier euro ;
- les différentes catégories de dépenses et leur évolution.

D- La gestion opérationnelle du budget :

- les responsables de programme, dialogue de gestion et budgets opérationnels de programme ;
- le pilotage par la performance : stratégie, objectifs, indicateurs ;
- les projets et rapports annuels de performance ;
- le processus d'exécution des dépenses.

E- Les comptabilités de l'Etat :

- la comptabilité budgétaire ;
- la comptabilité générale ;
- l'analyse des coûts ;
- le patrimoine de l'Etat (composition, valorisation).

F- Les contrôles internes et externes des finances de l'Etat :

- les contrôles administratifs : comptables publics, corps et services d'audit et de contrôle, inspection générale des finances ;
- la Cour des comptes (missions, organisation, fonctionnement) et la Cour de discipline budgétaire et financière.

G- Les opérateurs de l'Etat :

- le budget ;
- la comptabilité ;
- la tutelle et le pilotage.

III- Les finances locales

A- L'organisation administrative, financière et comptable des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

B- les ressources et les charges des collectivités territoriales :

- les dépenses des différentes catégories de collectivités territoriales : structure et évolution ;
- les ressources fiscales et autres ressources propres des différentes catégories de collectivités territoriales ;
- les transferts de l'Etat : origine, structure, évolution et enjeux ;
- l'emprunt et la gestion de la trésorerie.

C- Procédures de vote et d'exécution du budget :

- le budget des collectivités territoriales et établissements publics locaux : principes, préparation, exécution ;
- les dépenses obligatoires et la règle de l'équilibre.

D- La situation comptable, financière et fiscale des collectivités territoriales :

- les comptabilités ;
- l'analyse financière, la consolidation des comptes.

E- Le contrôle des finances locales :

- le contrôle budgétaire ;
- le rôle des comptables publics ;
- les chambres régionales des comptes : missions, organisation, fonctionnement.

F- Les grands enjeux des finances locales :

- la répartition des ressources et des charges entre différents niveaux d'administration publique ;
- le principe d'autonomie financière et les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales ;
- la péréquation, verticale et horizontale ;

- les enjeux financiers du développement de l'intercommunalité ;
- les choix des modes de financement des services et investissements locaux ;
- les interventions économiques des collectivités territoriales.

IV- Les finances sociales

A- La place des dépenses sociales dans l'ensemble des dépenses publiques :

- les différentes catégories de dépenses sociales et leur évolution : maladie, retraite, aide sociale et prestations familiales, emploi ;
- le développement des transferts sociaux : dynamique et enjeux financiers ;
- les acteurs, organismes et administrations en charge des finances sociales.

B- Les différentes modalités de maîtrise des dépenses

V- Les finances de l'Union européenne

- le budget, sa structure et les instruments financiers de l'Union européenne ;
- les relations financières entre les Etats membres et le budget de l'Union européenne.